



59 Elizabeth II
A.D. 2010
Canada

Journals of the Senate

(Unrevised)

3rd Session, 40th Parliament

N° 18

Tuesday, April 20, 2010

2:00 p.m.

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

Journaux du Sénat

(Non révisé)

3^e session, 40^e législature

Le mardi 20 avril 2010

14 heures

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Andreychuk
 Angus
 Baker
 Banks
 Brazeau
 Brown
 Callbeck
 Campbell
 Carignan
 Carstairs
 Champagne
 Chaput
 Cochrane
 Comeau
 Cools
 Cordy
 Cowan
 Dawson

Day
 De Bané
 Demers
 Di Nino
 Dickson
 Duffy
 Dyck
 Eaton
 Eggleton
 Fairbairn
 Finley
 Fortin-Duplessis
 Fox
 Fraser
 Frum
 Furey
 Gerstein
 Greene

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Harb
 Hervieux-Payette
 Hubley
 Jaffer
 Joyal
 Keon
 Kinsella
 Kochhar
 Lang
 Lapointe
 LeBreton
 Losier-Cool
 Lovelace Nicholas
 MacDonald
 Mahovlich
 Marshall
 Massicotte
 McCoy

Meighen
 Mercer
 Merchant
 Mitchell
 Mockler
 Moore
 Munson
 Murray
 Nancy Ruth
 Nolin
 Ogilvie
 Patterson
 Pépin
 Peterson
 Plett
 Poirier
 Raine
 Ringuette

Rivard
 Rivest
 Robichaud
 Rompkey
 Runciman
 St. Germain
 Segal
 Seidman
 Smith
 Stewart Olsen
 Stratton
 Tardif
 Tkachuk
 Wallace
 Wallin
 Watt

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Andreychuk
 Angus
 Baker
 Banks
 Brazeau
 Brown
 Callbeck
 Campbell
 Carignan
 Carstairs
 Champagne
 Chaput
 Cochrane
 Comeau
 Cools
 Cordy
 Cowan
 Dawson

Day
 De Bané
 Demers
 Di Nino
 Dickson
 Duffy
 Dyck
 Eaton
 Eggleton
 Fairbairn
 Finley
 Fortin-Duplessis
 Fox
 Fraser
 Frum
 Furey
 Gerstein
 Greene

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Harb
 Hervieux-Payette
 Hubley
 Jaffer
 Joyal
 Keon
 Kinsella
 Kochhar
 Lang
 Lapointe
 LeBreton
 Losier-Cool
 Lovelace Nicholas
 MacDonald
 Mahovlich
 Marshall
 Massicotte
 McCoy

Meighen
 Mercer
 Merchant
 Mitchell
 Mockler
 Moore
 Munson
 Murray
 Nancy Ruth
 Nolin
 Ogilvie
 Patterson
 Pépin
 Peterson
 Plett
 Poirier
 Raine
 Ringuette

Rivard
 Rivest
 Robichaud
 Rompkey
 Runciman
 St. Germain
 Segal
 Seidman
 Smith
 Stewart Olsen
 Stratton
 Tardif
 Tkachuk
 Wallace
 Wallin
 Watt

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**Tabling of documents**

The Honourable Senator Comeau tabled the following:

Report of the Canadian Forces Provost Marshal for the year 2008.—Sessional Paper No. 3/40-157.

Report of the Military Police Complaints Commission for the year 2009, pursuant to the *National Defence Act*, R.S. 1985, c. N-5, s. 250.17.—Sessional Paper No. 3/40-158.

Report of the Canadian Forces Grievance Board for the year 2009, pursuant to the *National Defence Act*, R.S. 1985, c. N-5, sbs. 29.28(2).—Sessional Paper No. 3/40-159.

Introduction and First Reading of Government Bills

The Honourable Senator Comeau presented a Bill S-6, An Act to amend the Criminal Code and another Act.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Rivard, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

Tabling of Reports from Inter-Parliamentary Delegations

The Honourable Senator Nolin tabled the following:

Report of the Canadian NATO Parliamentary Association respecting its participation at the Transatlantic Forum, held in Washington, D.C., United States, on December 7 and 8, 2009.—Sessional Paper No. 3/40-160.

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**Dépôt de documents**

L'honorable sénateur Comeau dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport du Grand Prévôt des Forces canadiennes pour l'année 2008.—Document parlementaire n° 3/40-157.

Rapport de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire pour l'année 2009, conformément à la *Loi sur la défense nationale*, L.R. 1985, ch. N-5, art. 250.17.—Document parlementaire n° 3/40-158.

Rapport du Comité des griefs des Forces canadiennes pour l'année 2009, conformément à la *Loi sur la défense nationale*, L.R. 1985, ch. N-5, par. 29.28(2).—Document parlementaire n° 3/40-159.

Introduction et première lecture de projets de loi émanant du gouvernement

L'honorable sénateur Comeau présente un projet de loi S-6, Loi modifiant le Code criminel et une autre loi.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Rivard, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Dépôt de rapports de délégations interparlementaires

L'honorable sénateur Nolin dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN concernant sa participation au Forum transatlantique, tenu à Washington, D.C., (États-Unis), les 7 et 8 décembre 2009. —Document parlementaire n° 3/40-160.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****Bills**

Second reading of Bill S-5, An Act to amend the Motor Vehicle Safety Act and the Canadian Environmental Protection Act, 1999.

The Honourable Senator MacDonald moved, seconded by the Honourable Senator Duffy, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Munson, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

Inquiries

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

OTHER BUSINESS**Senate Public Bills**

Orders No. 1 to 3 were called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Munson, seconded by the Honourable Senator Mercer, for the second reading of Bill S-211, An Act respecting World Autism Awareness Day.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Munson moved, seconded by the Honourable Senator Tardif, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 5 was called and postponed until the next sitting.

o o o

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****Projets de loi**

Deuxième lecture du projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur la sécurité automobile et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

L'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Duffy, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Munson, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n° 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

Interpellations

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

AUTRES AFFAIRES**Projets de loi d'intérêt public du Sénat**

Les articles n^{os} 1 à 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Munson, appuyée par l'honorable sénateur Mercer, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-211, Loi instituant la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Munson propose, appuyé par l'honorable sénateur Tardif, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n° 5 est appelé et différé à la prochaine séance.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Ringuette, seconded by the Honourable Senator Hubley, for the second reading of Bill S-202, An Act to amend the Canadian Payments Act (debit card payment systems).

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Ringuette moved, seconded by the Honourable Senator Cordy, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Orders No. 7 to 12 were called and postponed until the next sitting.

Commons Public Bills

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

o o o

The Order was called to resume debate on the motion of the Honourable Senator Martin, seconded by the Honourable Senator Lang, for the second reading of Bill C-268, An Act to amend the Criminal Code (minimum sentence for offences involving trafficking of persons under the age of eighteen years).

SPEAKER'S RULING

On April 15, 2010, Senator Cools rose on a point of order to question whether Bill C-268, An Act to amend the Criminal Code (minimum sentence for offences involving trafficking of persons under the age of eighteen years), is properly before the Senate. She asserted that the bill "offends Senate rules, the established law of Parliament and the constitutional independence of both houses." She noted that the bill passed the House of Commons this session based on its standing order 86.1. While recognizing the control each house has over its own proceedings, she argued that the House of Commons could not pass Bill C-268 under that particular standing order since, at the time of prorogation, a previous version of the bill had been before the Senate. As part of her argument, Senator Cools explored a range of parliamentary issues. When they spoke later, Senators Banks, Carstairs, and Fraser found the points raised by Senator Cools to be intriguing.

Senator Comeau, during his intervention, questioned Senator Cools' position. He explained that, as a result of prorogation, Bill C-268 from the last session is no longer before either the Senate or the House of Commons. The Bill C-268 now before the Senate for second reading is a new bill. It was received by the Senate from the other place in this session. He also cautioned against passing judgment on how the House of Commons chooses to conduct its business. Senator Comeau did not see any breach of the Rules or the practices of the Senate, concluding that the bill is properly before us.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Ringuette, appuyée par l'honorable sénateur Hubley, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-202, Loi modifiant la Loi canadienne sur les paiements (systèmes de paiement par carte de débit).

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Ringuette propose, appuyée par l'honorable sénateur Cordy, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Les articles n^{os} 7 à 12 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Projets de loi d'intérêt public des Communes

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

o o o

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, appuyée par l'honorable sénateur Lang, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-268, Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans).

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le 15 avril 2010, le sénateur Cools a invoqué le Règlement au sujet de la recevabilité du projet de loi C-268, Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans). Le sénateur Cools estimait que ce projet de loi portait « atteinte aux règles du Sénat, au droit établi du Parlement et à l'indépendance constitutionnelle des deux Chambres ». Ce projet de loi, a-t-elle expliqué, a franchi les différentes étapes à la Chambre des communes cette session-ci sur la base de l'article 86.1 du Règlement de cette Chambre. Tout en reconnaissant le pouvoir exclusif de chaque Chambre à l'égard de ses travaux, elle a fait valoir que la Chambre des communes ne pouvait pas adopter le projet de loi C-268 en vertu de cet article précis de son Règlement car, au moment de la prorogation, le Sénat avait été saisi d'une version précédente de ce projet de loi. Pour étayer ses dires, elle a traité de diverses questions d'ordre parlementaire. Lorsqu'ils ont pris la parole par la suite, les sénateurs Banks, Carstairs et Fraser ont trouvé intrigants les points soulevés par le sénateur Cools.

Lors de son intervention, le sénateur Comeau s'est interrogé sur la position prise par le sénateur Cools. Il a expliqué qu'en raison de la prorogation, le projet de loi C-268 de la dernière session n'est ni devant le Sénat ni devant la Chambre des communes. Le projet de loi C-268 dont le Sénat est actuellement saisi pour une deuxième lecture est un nouveau projet de loi. Le Sénat l'a reçu de l'autre endroit au cours de la présente session. Le sénateur Comeau a également invité les sénateurs à ne pas porter de jugement sur la façon dont la Chambre des communes gère ses travaux. À son avis, il n'y avait pas eu manquement au Règlement ou aux pratiques du Sénat, et ce projet de loi est recevable.

Honourable senators, it may be helpful to consider some larger questions related to this point of order before turning to the specifics of this case.

As honourable senators know, prorogation of Parliament is one of the prerogative powers of the Crown, exercised on the advice of the Prime Minister. Prorogation brings to an end all business before Parliament. As Erskine May, at page 274 of the 23rd edition, puts it, “The effect of a prorogation is at once to suspend all business, including committee proceedings, until Parliament shall be summoned again, and to end the sittings of Parliament.”

This does not mean, however, that business from a previous session cannot be revived in a new session. The just-cited reference to Erskine May goes on to explain that public bills can be “carried over by order from one session to another.” Similarly, the House of Lords can carry public bills over to a new session in certain circumstances. In other words, in the United Kingdom mechanisms have been established to revive business from a previous session in a new session.

Such an approach is also followed in Canada. In the Senate, this is routinely done by the referral of papers and evidence from past sessions to committees for work in a new session. In the House of Commons, bills are regularly revived in a new session of the same Parliament, and the process has been essentially automatic for Private Members’ Public Bills since 2003. Government bills are also occasionally reinstated, based on separate orders of the Commons. Practices allowing for the reinstatement of bills also exist in at least some provinces, including Alberta, Manitoba, Ontario, and Quebec. Reinstatement of bills in a new session is not an unusual feature in modern parliamentary practice.

To turn to the specific issue raised by Senator Cools, much of the debate on the point of order dealt with standing order 86.1 of the House of Commons and how it should be applied and interpreted. As honourable senators know, each house is master of its own procedure, within the bounds of the Constitution and the law. Just as honourable senators would object to the other place examining Senate procedures, it is inappropriate for the Senate to question those of the Commons. As noted in Beauchesne, sixth edition, at citation four, one of the most important privileges is the right for each Chamber “to regulate [its own] internal proceedings..., or more specifically, to establish binding rules of procedure.” This point has been made at different times in Speaker’s rulings here.

We can, however, refer to the House of Commons *Journals*, the official record of the decisions of the other place. For March 3, 2010, we find the following entry:

Accordingly, Bill C-268, An Act to amend the Criminal Code (minimum sentence for offences involving trafficking of persons under the age of eighteen years), was deemed introduced, read the first time, read the second time and referred to a committee, reported with an amendment, concurred in at report stage and read the third time and passed.

Honorables sénateurs, il pourrait être utile d’examiner le contexte plus général dans lequel s’inscrit ce rappel au Règlement avant d’en arriver aux détails.

Comme les honorables sénateurs le savent, la prorogation du Parlement est une prérogative de la Couronne exercée suivant l’avis du Premier ministre. La prorogation met fin à tous les travaux du Parlement. Comme on peut le lire à la page 274 de la 23^e édition du Erskine May, la prorogation a pour effet de mettre fin sur-le-champ à tous les travaux en cours, y compris les délibérations des comités, jusqu’à nouvelle convocation du Parlement, et à mettre fin également aux séances du Parlement.

Cela ne signifie pas pour autant que des travaux d’une session antérieure ne peuvent pas être rétablis au cours d’une nouvelle session. Dans le commentaire susmentionné d’Erskine May, on peut également lire que des projets de loi d’intérêt public peuvent être reportés d’une session à une autre au moyen d’un ordre à cette fin. Il arrive également que la Chambre des lords appuie le report de projets de loi d’intérêt public d’une session à une autre dans certaines circonstances. Autrement dit, au Royaume-Uni, il existe des mécanismes pour rétablir des travaux d’une session antérieure.

Cette approche est également valable au Canada. Au Sénat, cela se fait couramment par le renvoi de documents et de témoignages de sessions antérieures à des comités aux fins des travaux qu’ils feront durant une nouvelle session. À la Chambre des communes, des projets de loi sont régulièrement rétablis lors d’une nouvelle session de la même législature, et, depuis 2003, ce processus est pratiquement automatique dans le cas des projets de loi d’intérêt public émanant de députés. Les projets de loi émanant du gouvernement sont aussi rétablis à l’occasion, sur la base d’ordres distincts de la Chambre des communes. Il existe aussi des pratiques permettant le rétablissement de projet de lois dans certaines provinces, notamment en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Le rétablissement de projets de loi au cours d’une nouvelle session n’est donc pas rare dans les pratiques parlementaires de nos jours.

Pour en revenir à la question précise soulevée par le sénateur Cools, le débat sur le rappel au Règlement portait en grande partie sur l’article 86.1 du Règlement de la Chambre des communes et sur la façon de l’appliquer et de l’interpréter. Comme les honorables sénateurs le savent, chaque Chambre est maîtresse de sa propre procédure, dans les limites de la Constitution et du droit. Tout comme les honorables sénateurs s’objecteraient avec raison à ce que l’autre endroit examine les procédures du Sénat, il ne convient pas que le Sénat remette en question les procédures de la Chambre des communes. Comme on peut le lire au commentaire quatre de la sixième édition du Beauchesne, l’un des plus importants privilèges de chaque Chambre est celui « de régir [sa propre] procédure interne (...) ou, plus précisément, d’adopter des règles de procédure obligatoires ». Cela a été souligné à différentes reprises dans des décisions de la présidence ici.

Nous pouvons toutefois consulter les *Journaux* de la Chambre des communes, compte rendu officiel des décisions prises dans l’autre endroit. Voici ce qu’on y trouve en date du 3 mars 2010 :

En conséquence, le projet de loi C-268, Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans), est réputé déposé, lu une première fois, lu une deuxième fois et renvoyé à un comité, avoir fait l’objet d’un rapport avec un amendement, adopté à l’étape du rapport et lu une troisième fois et adopté.

Honourable senators, this makes it clear that, at the beginning of this session, a new Bill C-268, which was identical in content and number to a bill from the last session that had died on the Senate Order Paper, was introduced in the House of Commons, read a first time, and passed all the necessary stages. The bill was, accordingly, introduced here the following day. The message accompanying the bill, as passed by the House of Commons on March 3, 2010, was in the normal form. The message stated that it was:

ORDERED,

That the Clerk do carry this Bill to the Senate, and desire their concurrence.

Based upon the already-noted principle that neither house should delve into the proceedings of the other, the Senate does not question the proceedings of the Commons, and accepts at face value a duly attested message received from that House. The Commons *Journals* do make clear, it must be emphasized, that the bill was introduced there on March 3. It was therefore a new bill from this session. The issue of which house had control of the bill last session is not relevant. The bill from the last session was not returned to or retrieved by the House of Commons. The same number was kept for ease of reference, as explained at page 1154 of the second edition of *House of Commons Procedure and Practice*.

It may be of interest for honourable senators to learn that this type of situation actually occurs quite frequently. Since the third session of the 37th Parliament at least nine bills, in addition to Bill C-268, have passed the House of Commons at the start of a session as a result of reinstatement provisions, and then proceeded immediately to the Senate. Of these bills, no less than five have received Royal Assent.

Procedures surrounding Bill C-268 thus fully respected parliamentary procedure and practice, and so debate can continue.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Martin, seconded by the Honourable Senator Lang, for the second reading of Bill C-268, An Act to amend the Criminal Code (minimum sentence for offences involving trafficking of persons under the age of eighteen years).

After debate,

The Honourable Senator Cools moved, seconded by the Honourable Senator Robichaud, P.C., that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Honorables sénateurs, cela montre clairement qu'au début de la session actuelle, un nouveau projet de loi C-268, dont la teneur et le numéro étaient identiques à un projet de loi de la dernière session qui était mort au Feuilleton du Sénat, a été présenté à la Chambre des communes, qu'il a été lu une première fois et qu'il a franchi toutes les étapes nécessaires. Le projet de loi a été introduit ici le lendemain. Le message qui accompagnait le projet de loi, tel qu'adopté par la Chambre des communes le 3 mars 2010, correspondait au message habituel. Il indiquait ce qui suit :

ORDONNÉ :

Que la Greffière porte ce projet de loi au Sénat et demande son adhésion.

Si l'on s'en tient au principe déjà évoqué selon lequel aucune Chambre ne doit s'ingérer dans les travaux de l'autre Chambre, le Sénat ne remet pas en question les travaux de la Chambre des communes et accepte d'emblée le message en bonne et due forme reçu de cette Chambre. Les *Journaux* de la Chambre des communes disent clairement, et il faut le souligner, que le projet de loi a été présenté dans l'autre endroit le 3 mars. Il s'agissait donc d'un projet de loi nouveau de la présente session. La question de savoir quelle Chambre avait le contrôle de ce projet de loi à la dernière session n'a pas d'importance. Le projet de loi de la dernière session n'a pas été retourné à la Chambre des communes ni récupéré par celle-ci. Le même numéro a été conservé pour plus de commodité, comme cela est expliqué à la page 1154 de la deuxième édition de l'ouvrage *La procédure et les usages de la Chambre des communes*.

Il peut être intéressant de souligner aux honorables sénateurs que ce genre de situation se produit, en fait, assez souvent. Depuis la troisième session de la 37^e législature, au moins neuf projets de loi, outre le projet de loi C-268, ont franchi les différentes étapes à la Chambre des communes au début d'une session en raison des procédures de rétablissement, puis ont été introduits immédiatement après au Sénat. Sur ce nombre, au moins cinq projets de loi ont reçu la sanction royale.

Par conséquent, la façon de procéder en ce qui concerne le projet de loi C-268 a parfaitement respecté les pratiques et la procédure parlementaire et le débat peut se poursuivre.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, appuyée par l'honorable sénateur Lang, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-268, Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans).

Après débat,

L'honorable sénateur Cools propose, appuyée par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Second reading of Bill C-232, An Act to amend the Supreme Court Act (understanding the official languages).

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Rivest, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Reports of Committees

Consideration of the second report of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, entitled: *Controlling Canada's Arctic Waters: Role of the Canadian Coast Guard*, tabled in the Senate on April 15, 2010.

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Smith P.C.:

That the second report of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans entitled *Controlling Canada's Arctic Waters: Role of the Canadian Coast Guard*, tabled in the Senate on April 15, 2010, be adopted and that, pursuant to rule 131(2), the Senate request a complete and detailed response from the government, with the Minister of Fisheries and Oceans, the Minister of Transport, Infrastructure and Communities, the Minister of Foreign Affairs, the Minister of Indian Affairs and Northern Development, the Minister of National Defence, the Minister of Public Safety, the Minister of the Environment, and, the Minister of Natural Resources being identified as ministers responsible for responding to the report.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Keon, that the debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Orders No. 2 and 3 were called and postponed until the next sitting.

Other

Orders No. 8, 2 (inquiries), 26 (motion), 3 (inquiry), 28 (motion), 1, 5 and 4 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

Deuxième lecture du projet de loi C-232, Loi modifiant la Loi sur la Cour suprême (compréhension des langues officielles).

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Rivest, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Rapports de comités

Étude du deuxième rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, intitulé *Le contrôle des eaux de l'Arctique canadien : Rôle de la garde côtière canadienne*, déposé au Sénat le 15 avril 2010.

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, C.P.,

Que le deuxième rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans intitulé *Le contrôle des eaux de l'Arctique canadien : Rôle de la Garde côtière canadienne*, déposé au Sénat le 15 avril 2010, soit adopté et que, conformément au paragraphe 131(2) du Règlement, le Sénat demande une réponse complète et détaillée du gouvernement, la ministre des Pêches et des Océans, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, le ministre de la Défense nationale, le ministre de la Sécurité publique, le ministre de l'Environnement et, la ministre des Ressources naturelles étant désignés ministres chargés de répondre à ce rapport.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Keon, que le débat sur la motion soit ajourné à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Les articles n^{os} 2 et 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Autres

Les articles n^{os} 8, 2 (interpellations), 26 (motion), 3 (interpellation), 28 (motion), 1, 5 et 4 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Summaries of the Corporate Plan for 2007-2011 and the Capital Budget for 2007 of the Canada Post Corporation, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 3/40-147.

Summaries of the Corporate Plan for 2008-2012 and the Capital Budget for 2008 of the Canada Post Corporation, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 3/40-148.

Report of the National Arts Centre, together with the Auditor General's Report, for the fiscal year ended August 31, 2009, pursuant to the *National Arts Centre Act*, R.S.C. 1985, c. N-3, sbs. 17(2).—Sessional Paper No. 3/40-149.

Summaries of the amended Corporate Plan for 2009-2010 to 2013-2014 and of the amended Capital and Operating Budgets for 2009-2010 of the Enterprise Cape Breton Corporation, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 3/40-150.

Report of Ridley Terminals Inc., together with the Auditor General's Report, for the year 2008, pursuant to the *Financial Administration Act*, R. S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 3/40-151.

Report of Ridley Terminals Inc., together with the Auditor General's Report, for the year 2009, pursuant to the *Financial Administration Act*, R. S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 3/40-152.

Summaries of the Amended Corporate Plan for 2009-2010 to 2013-2014 and the Operating and Capital Budgets for 2009-2010 of the Canada Lands Company Limited, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 3/40-153.

Report of the Atlantic Pilotage Authority, together with the Auditor General's Report, for the year 2009, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 3/40-154.

Report of the Laurentian Pilotage Authority, together with the Auditor General's Report, for the year 2009, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 3/40-155.

Report of the Pacific Pilotage Authority, together with the Auditor General's Report, for the year 2009, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 3/40-156.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Sommaires du plan d'entreprise pour 2007-2011 et du budget d'investissement de 2007 de la Société canadienne des postes, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire n° 3/40-147.

Sommaires du plan d'entreprise pour 2008-2012 et du budget d'investissement de 2008 de la Société canadienne des postes, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire n° 3/40-148.

Rapport du Centre national des Arts, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminé le 31 août 2009, conformément à la *Loi sur le Centre national des Arts*, L.R.C. 1985, ch. N-3, par. 17(2).—Document parlementaire n° 3/40-149.

Sommaires du plan d'entreprise modifié de 2009-2010 à 2013-2014 et des budgets de fonctionnement et d'immobilisation modifiés de 2009-2010 de la Société d'expansion du Cap-Breton, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire n° 3/40-150.

Rapport de Ridley Terminals Inc., ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année 2008, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Document parlementaire n° 3/40-151.

Rapport de Ridley Terminals Inc., ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année 2009, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Document parlementaire n° 3/40-152.

Sommaires du plan d'entreprise modifié de 2009-2010 à 2013-2014 et des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2009-2010 de la Société immobilière du Canada limitée, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire n° 3/40-153.

Rapport de l'Administration de pilotage de l'Atlantique, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année 2009, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Document parlementaire n° 3/40-154.

Rapport de l'Administration de pilotage des Laurentides, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année 2009, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Document parlementaire n° 3/40-155.

Rapport de l'Administration de pilotage du Pacifique, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année 2009, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Document parlementaire n° 3/40-156.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Mockler:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:12 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples

The Honourable Senator Peterson replaced the Honourable Senator Hubley *(April 19, 2010)*.

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., replaced the Honourable Senator Sibbeston *(April 15, 2010)*.

Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

The Honourable Senator Ogilvie replaced the Honourable Senator Meighen *(April 17, 2010)*.

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Nolin *(April 17, 2010)*.

The Honourable Senator Mercer replaced the Honourable Senator Hubley *(April 15, 2010)*.

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The Honourable Senator Oliver replaced the Honourable Senator Frum *(April 17, 2010)*.

The Honourable Senator St. Germain, P.C. replaced the Honourable Senator Dickson *(April 17, 2010)*.

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The Honourable Senator Housakos replaced the Honourable Senator Dickson *(April 17, 2010)*.

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Patterson *(April 17, 2010)*.

The Honourable Senator Peterson replaced the Honourable Senator Eggleton, P.C. *(April 15, 2010)*.

Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade

The Honourable Senator Jaffer replaced the Honourable Senator De Bané, P.C. *(April 19, 2010)*.

The Honourable Senator Robichaud, P.C. replaced the Honourable Senator Mahovlich *(April 19, 2010)*.

The Honourable Senator Zimmer replaced the Honourable Senator Robichaud, P.C. *(April 15, 2010)*.

The Honourable Senator Mahovlich replaced the Honourable Senator Banks *(April 15, 2010)*.

The Honourable Senator Downe replaced the Honourable Senator Jaffer *(April 15, 2010)*.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Mockler,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 12 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des peuples autochtones

L'honorable sénateur Peterson, a remplacé l'honorable sénateur Hubley *(le 19 avril 2010)*.

L'honorable sénateur Fairbairn, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Sibbeston *(le 15 avril 2010)*.

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

L'honorable sénateur Ogilvie a remplacé l'honorable sénateur Meighen *(le 17 avril 2010)*.

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénateur Nolin *(le 17 avril 2010)*.

L'honorable sénateur Mercer a remplacé l'honorable sénateur Hubley *(le 15 avril 2010)*.

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

L'honorable sénateur Oliver a remplacé l'honorable sénateur Frum *(le 17 avril 2010)*.

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Dickson *(le 17 avril 2010)*.

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

L'honorable sénateur Housakos a remplacé l'honorable sénateur Dickson *(le 17 avril 2010)*.

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Patterson *(le 17 avril 2010)*.

L'honorable sénateur Peterson a remplacé l'honorable sénateur Eggleton, C.P. *(le 15 avril 2010)*.

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international

L'honorable sénateur Jaffer, a remplacé l'honorable sénateur De Bané, C.P. *(le 19 avril 2010)*.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Mahovlich *(le 19 avril 2010)*.

L'honorable sénateur Zimmer a remplacé l'honorable sénateur Robichaud, C.P. *(le 15 avril 2010)*.

L'honorable sénateur Mahovlich a remplacé l'honorable sénateur Banks *(le 15 avril 2010)*.

L'honorable sénateur Downe a remplacé l'honorable sénateur Jaffer *(le 15 avril 2010)*.

Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

The Honourable Senator Dawson replaced the Honourable Senator Fox, P.C. (*April 20, 2010*).

The Honourable Senator Downe replaced the Honourable Senator Fraser (*April 15, 2010*).

The Honourable Senator Cordy replaced the Honourable Senator Dawson (*April 15, 2010*).

Standing Senate Committee on National Finance

The Honourable Senator Boisvenu replaced the Honourable Senator Runciman (*April 19, 2010*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Neufeld (*April 19, 2010*).

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Poulin (*April 19, 2010*).

Standing Senate Committee on National Security and Defence

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Patterson (*April 20, 2010*).

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Manning (*April 19, 2010*).

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Marshall (*April 19, 2010*).

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Manning (*April 19, 2010*).

Standing Senate Committee on Official Languages

The Honourable Senator Boisvenu replaced the Honourable Senator Runciman (*April 20, 2010*).

The Honourable Senator Runciman replaced the Honourable Senator Boisvenu (*April 19, 2010*).

Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology

The Honourable Senator Champagne, P.C. replaced the Honourable Senator Plett (*April 17, 2010*).

The Honourable Senator Merchant replaced the Honourable Senator Dawson (*April 14, 2010*).

Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

L'honorable sénateur Dawson a remplacé l'honorable sénateur Fox, C.P. (*le 20 avril 2010*).

L'honorable sénateur Downe a remplacé l'honorable sénateur Fraser (*le 15 avril 2010*).

L'honorable sénateur Cordy a remplacé l'honorable sénateur Dawson (*le 15 avril 2010*).

Comité sénatorial permanent des finances nationales

L'honorable sénateur Boisvenu a remplacé l'honorable sénateur Runciman (*le 19 avril 2010*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 19 avril 2010*).

L'honorable sénateur Dawson a remplacé l'honorable sénateur Poulin (*le 19 avril 2010*).

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Patterson (*le 20 avril 2010*).

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 19 avril 2010*).

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Marshall (*le 19 avril 2010*).

L'honorable sénateur Marshall a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 19 avril 2010*).

Comité sénatorial permanent des langues officielles

L'honorable sénateur Boisvenu a remplacé l'honorable sénateur Runciman (*le 20 avril 2010*).

L'honorable sénateur Runciman a remplacé l'honorable sénateur Boisvenu (*le 19 avril 2010*).

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

L'honorable sénateur Champagne, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 17 avril 2010*).

L'honorable sénateur Merchant a remplacé l'honorable sénateur Dawson (*le 14 avril 2010*).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5